



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Conférence de presse

Jeudi 20 février 2014



Sommaire

- **2014 : année charnière**
- **L'ANRU, une dynamique pour les territoires, les habitants et les acteurs professionnels**
 - Une dynamique pour les territoires
 - Une dynamique pour les habitants
 - Une dynamique pour les acteurs professionnels
 - Une dynamique économique
- **L'ANRU, une expertise reconnue**
 - Une dynamique « Investissements d'avenir »
 - Une dynamique partenariale
 - Une dynamique au service de l'expertise française à l'international
- **Chiffres clés**



2014 : année charnière

- **2014 : un nouveau souffle s'inscrivant dans la réforme de la politique de la ville portée par F. Lamy**
 - **La loi de la programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée le 13 février et qui sera promulguée dans les prochains jours**
 - **Le NPNRU, au service de cette nouvelle politique de la ville**
- Des projets de renouvellement urbain, partie intégrante des contrats de ville :
 - des interventions au niveau de l'agglomération : habitat, emploi, transport, éducation, santé, culture... pour gagner en efficacité et aller plus loin encore, notamment en matière de diversification sociale et fonctionnelle
 - les habitants associés à toutes les étapes du contrat de ville, notamment aux projets de renouvellement urbain



2014 : année charnière

- L'ANRU va renouveler ses modalités d'intervention en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire de ses équipes locales et nationales :
 - des règlements simplifiés
 - des projets qui s'appuieront sur la démarche des éco quartiers
 - un nouveau type d'intervention possible : le co-investissement
- **Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2014-2024 (NPNRU)**
 - 5 milliards d'euros, effet levier attendu : 20 milliards d'investissements
 - Une concentration des moyens sur les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants : liste arrêtée par le Ministre délégué à la Ville, sur proposition du CA de l'ANRU
 - Premiers contrats de ville incluant des protocoles de préfiguration des conventions ANRU signés fin 2014



2014: année charnière

- **De nouvelles actions dans le cadre du « Programme Investissements d’Avenir 2 », piloté par le Commissariat Général à l’Investissement, confiées à l’Agence (loi de Finances 2014)**
- **Les Journées Nationales du Renouvellement Urbain à Paris les 17 et 18 juin 2014** : opportunité d’explorer avec les acteurs de la politique de la ville les moyens et les actions qui seront déployés pour porter la nouvelle ambition de la politique de la ville
- **Bien finir le PNRU**
 - en poursuivant le rythme soutenu des paiements (1 milliard d’euros par an) et une gestion comptable et financière au plus juste, dans un contexte économique et budgétaire contraint



2014: année charnière

- **Exemples**
- **Le projet urbain de La Courneuve a complètement transformé le secteur de la cité des 4000.** Des espaces publics de qualité ont été réalisés, des logements neufs construits, le nouveau groupe scolaire Joséphine Baker apporte un réel changement d'image : les habitats sont fiers
- **L'arrivée du métro et les travaux de rénovation (dalle Kennedy) font de Villejean à Rennes un lieu facilement accessible, très passant et identifié comme le cœur de quartier**
- **A Fort-de-France, dans les quartiers Floréal / Ville Basse / Dillon, la redynamisation urbaine, la requalification de l'habitat existant ont conduit à l'adaptation des équipements aux besoins des habitants**



2014: année charnière

- **Les Plans Stratégiques Locaux (PSL)**
 - en confortant les acquis et en garantissant la pérennité des investissements au travers des PSL qui interviennent en fin de convention et qui visent à poursuivre dans la durée la dynamique engagée
 - 40 nouveaux PSL à mettre en œuvre en 2014, avec les élus et tous les partenaires nationaux et locaux impliqués, dont le SG/CIV, l' Acsé, l' USH, les bailleurs sociaux...



Une dynamique pour les territoires

- **L'urbanisme durable : le label « EcoQuartier » : 3 projets de rénovation urbaine sur 13 labellisés en novembre 2013 :**
 - Saint-Pierre de La Réunion - Ravine Blanche,
 - Mulhouse - Wolf Wagner
 - Lyon - La Duchère
- **Contribution de la rénovation urbaine à la construction d'une ville durable** : plus fonctionnelle, plus équilibrée, facilitant les échanges, prenant en compte l'environnement en veillant à associer les habitants au long du processus
- **Contribution de l'ANRU à la préfiguration de l'Institut de la Ville Durable**
- **Développement d'un référentiel Eco Quartier adapté aux projets de rénovation urbaine**



Une dynamique pour les habitants

- **Une participation accrue des habitants dans le NPNRU**
- **L'heure n'est pas au bilan de la rénovation urbaine : l'enjeu est de redonner tout son sens à l'action des personnes engagées dans la rénovation urbaine**
 - Pour qui la rénovation urbaine est-elle faite?
 - En quoi profite-t-elle aux quartiers et à leurs habitants?
 - C'est le sens des transformations engagées qui se concrétiseront dans le NPNRU
- **3 exemples**
 - A Toulouse, grâce aux « Kaps » (Koloc A Projet Solidaire), des étudiants bénéficient d'un logement abordable en colocation au cœur d'un quartier. En échange, ils développent des projets solidaires impliquant des habitants
 - A Vitry, les habitants du quartier Balzac ont participé à l'implantation, en plein Paris, d'un morceau d'immeuble démoli
 - A Stains, soutenu par l'unité « Rénovation Urbaine », le site « Reporter dans mon quartier » créé par des collégiens, livre sa vision du clos Saint-Lazare



Une dynamique pour les habitants

■ L'insertion en 2014

- Renouvellement de la charte d'insertion de l'ANRU :
 - ✓ pour répondre aux enjeux du Nouveau Programme
 - ✓ en articulation avec les contrats de ville
 - ✓ en développant en parallèle la formation professionnelle
 - ✓ en développant d'autres filières que celles du BTP (l'industrie des matériaux, les services, la grande distribution...) permettant ainsi aux femmes d'avoir plus facilement accès à d'autres types d'activités
- Développement de partenariats avec notamment les fédérations et clubs d'entreprises (FFB, FNTP, FACE, CREPI...), en vue de généraliser des clauses sociales et accroître la qualité des parcours d'insertion



Une dynamique pour les habitants

■ Le relogement

- **Sondage CSA 2013** : là où la rénovation urbaine a débuté depuis plus de 4 ans, 91% des habitants ayant bénéficié d'un logement neuf sont satisfaits de celui-ci, et 83% des habitants ayant bénéficié d'un logement réhabilité

- **Chiffres clés 2013**
 - 90% des relogements achevés
 - 1/3 des ménages relogés dans un logement neuf ou récent
 - 50% des ménages relogés hors du quartier en rénovation urbaine

- **En 2014**
 - Etudier avec les autres acteurs de la politique de la ville comment renforcer l'accompagnement social des ménages dans le cadre du NPNRU



Une dynamique pour les habitants

■ Tranquillité et gestion des quartiers

- Environ 250 quartiers couverts par une charte de gestion urbaine de proximité (GUP) déjà signées. Ces chartes ont vocation à se généraliser.
- Prise en compte des enjeux de sécurité adaptée à chaque contexte : enquête de sûreté et de sécurité publique, réflexion sur la lisibilité des espaces...
- Organisation d' une journée nationale sur la gestion urbaine de proximité en octobre 2014



Une dynamique pour les acteurs professionnels

- **La montée en compétence des acteurs de terrain**
- **Convention de partenariat signée avec le CNFPT en novembre 2013 afin de :**
 - Enrichir l'offre de formation
 - S'adapter à l'évolution de leur métier
 - Accompagner leur montée en compétence
 - Pérenniser ces métiers qui vont prendre une autre dimension avec le NPNRU



Une dynamique pour les acteurs professionnels

- **La montée en compétence des acteurs de terrain**
 - **Conventions de partenariat signées avec d'une part le PRES Universitaire Paris Est et d'autre part l'ESSEC** : création d'un **cycle supérieur certifiant « Management des projets de Rénovation urbaine »**, destiné aux Directeurs de projets des collectivités locales
 - **Objectif** : réfléchir aux enjeux de la ville de demain et ses quartiers, à la stratégie urbaine, au marketing territorial, au management et au pilotage du projet, aux montages financiers complexes
 - **En 2014, 1^{ère} promotion** de 17 Directeurs de projets, ayant entre 4 et 10 ans d'expérience professionnelle.



Une dynamique économique

- **Dans la droite ligne de la loi de Programmation pour la Ville et la cohésion urbaine, le Ministre de la Ville a lancé un plan « entrepreneurs des quartiers » : il s'agit d'un soutien direct à la création d'activité par et pour les habitants des quartiers**
- **Accroissement des échanges avec les acteurs du monde économique**
 - **Le développement économique et l'emploi privé : une culture de partenariat qui doit imprégner au quotidien l'action des acteurs publics**
 - **Intérêt croissant des investisseurs pour s'implanter davantage dans les quartiers où les initiatives entrepreneuriales se multiplient**



Une dynamique économique

- **Accroissement des échanges avec les acteurs du monde économique**
 - Réunions de travail régulières avec investisseurs, promoteurs et entreprises pour dégager des axes de coopération
 - Organisation d' une grande journée spécifique au cours de second semestre aboutissement de ces travaux de réflexion
 - Participation accrue de l' ANRU aux salons professionnels avec le SIMI (Salon de l' immobilier d' entreprise) en point d' orgue



Une dynamique économique

- **Accroissement des échanges avec les acteurs du monde économique**
 - **Sevran et Garges-lès-Gonesse : des « business open spaces » modèles**

Pour pallier la pénurie de locaux d'entreprise, une société, avec des partenaires dont Immobilière 3 F, a ouvert deux centres d'affaires appelés “business open spaces” qui permettent d'accueillir 7 créateurs ou jeunes entrepreneurs à Garges-lès-Gonesse – Dame Blanche Nord et 22 entrepreneurs à Sevran - Beaudottes.



Une dynamique économique

- **Promouvoir les territoires bénéficiant de rénovation urbaine**
 - Mieux faire connaître aux investisseurs et promoteurs, au-delà des seuls avantages fiscaux, les atouts et les potentiels des quartiers de rénovation urbaine
 - Renforcer l'attractivité des territoires pour les habitants, commerçants et investisseurs : développement des transports, de commerces de proximité, aides financières, création de pôles d'activité...
 - Mettre en place des formations au développement économique et à la promotion des territoires



Une dynamique économique

- **Un guide du développement économique vient d'être publié à l'usage des chefs de projet, patrons d'entreprise et élus pour:**



- Promouvoir les atouts de ces quartiers où peuvent éclore des activités commerciales et économiques de proximité
- Favoriser l'émergence des initiatives sur le terrain en mobilisant les ressources locales
- Engager des pistes de réflexion :
 - Quel environnement proposer
 - Comment inspirer confiance
 - Comment multiplier les initiatives

Une dynamique « Investissements d'avenir »

- **En 2014 : 585 millions d'euros supplémentaires pour développer de nouvelles actions confiées à l'ANRU par l'Etat :**
 - « Internats de la Réussite »
 - « Projets innovants en faveur de la Jeunesse »
 - « Viser la très haute performance et l'innovation environnementale » dans le cadre des projets de renouvellement urbain »
 - « Diversification des fonctions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville » grâce au co-investissement



Une dynamique « Investissements d'avenir »

- **Les internats de la réussite**
 - A partir de 2014, **150 millions d'euros supplémentaires** pour financer la construction de **6 000 nouvelles places**
 - **Un rééquilibrage des places** mieux adapté aux besoins territoriaux, tout en portant une attention particulière à l'éducation des jeunes filles
 - **Un rééquilibrage en faveur des collèges et lycées professionnels**

Une dynamique Investissements d'avenir

■ La culture scientifique, technique et industrielle

- L'ANRU est l'opérateur de l'appel permanent à projets CSTI pour le compte de l'Etat, sous l'égide du Commissariat Général à l'Investissement (CGI)
- Objectifs :
 - Aiguiser la curiosité scientifique en facilitant l'accès, la diffusion et la compréhension des sciences et de leurs enjeux
 - Former de futurs professionnels qui seront à même de s'inscrire dans la compétition mondiale en participant aux prochaines découvertes, produire et concevoir les outils et les concepts de demain



Une dynamique Investissements d'avenir

- **Le Programme « Projets innovants en faveur de la Jeunesse »**
 - **100 millions d'euros** pour l'ANRU, désignée comme opérateur de ce nouveau Programme
 - Objectifs :
 - Développer une **offre éducative, sportive, culturelle, intégrée destinée aux jeunes, en complément de l'école**
 - Favoriser les projets créateurs d'activité et d'emploi
 - Créer des partenariats associant collectivités territoriales, associations, entreprises et jeunes



Une dynamique Investissements d'avenir

- **Les deux actions confiées à l'ANRU dans le cadre du Programme « Ville durable et solidaire » du PIA2**
 - **85 millions d'euros de subventions** pour viser la très haute performance et l'innovation environnementale » dans le cadre des projets de renouvellement urbain »
 - **250 millions d'euros** de fonds propres pour la diversification des fonctions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville » grâce au co-investissement



Une dynamique partenariale

- **Avec l' Acsé et le SGCIV (dans le cadre du CGET)**
 - Poursuivre les actions conjointes menées dans le cadre du PNRU : insertion, GUP, PSL, internats de la réussite, CSTI...
 - Engager une coopération étroite dans le cadre des nouveaux contrats de ville, ce qui va conduire à partager une culture commune

- **Avec l' Anah**
 - Poursuivre un partenariat actif et fructueux et améliorer encore l' articulation des actions des deux Agences dans le cadre du NPNRU
 - Contribuer avec l' Anah au redressement et à la requalification de copropriétés en difficulté, comme par exemple sur le quartier du Chêne pointu à Clichy sous Bois
 - Poursuivre notre investissement dans le Forum des politiques de l' Habitat Privé avec l' ensemble des partenaires membres

- **L' habitat privé dégradé sera un des enjeux du NPNRU**



Une dynamique partenariale

■ Avec Epareca

- ANRU et Epareca vont mutualiser certaines de leurs ressources dans la perspective de la nouvelle génération de projets de renouvellement urbain
- Stand commun avec Epareca au SIMI en 2013 et 2014

■ Avec la FACE (Fondation Agir contre l'Exclusion)

- **Enrichir le partenariat avec la FACE** au-delà du concours « S'engager pour les quartiers », qui valorise les initiatives locales et les entreprises citoyennes, en menant **des actions conjointes** avec les clubs régionaux de la FACE



Une dynamique partenariale

- **Avec les CREPI (Clubs Régionaux des Entreprises Partenaires de l'Insertion)**
 - Depuis 2010, les 1 200 entreprises membres du réseau des CREPI (du CAC 40 à la TPE) se mobilisent pour faciliter la rencontre entre demandeurs d'emploi et représentants d'entreprises dans toute la France.
 - L'ANRU s'associe au réseau des CREPI pour l'organisation de rallyes pour l'emploi, des jobs dating, bourses aux stages, parrainages...en vue de proposer aux personnes issues des zones urbaines sensibles (ZUS), notamment les jeunes adultes, de découvrir des métiers et trouver des solutions favorisant l'accès ou le retour à l'emploi.



Une dynamique internationale

En 2013 :

- **Renouvellement de la convention avec l'AFD (signée en 2011, reconduite jusqu'en 2015)**
 - Objectifs :
 - Structurer l'activité internationale de l'ANRU face à la sollicitation croissante de délégations étrangères
 - Faciliter la mise à disposition du réseau d'expertise de l'ANRU pour des programmes soutenus par l'AFD
 - Développer les échanges d'expérience entre les 2 organismes
- **Une expertise de plus en plus reconnue à l'étranger**
 - Accueil à l'ANRU de nombreuses délégations étrangères : Afrique du Sud, Roumanie, Mexique, Chine...



Une dynamique internationale

■ Exemples de coopération internationale : Tunisie

Appui à l'ARRU (Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine) pour la mise en œuvre de la requalification des médinas de Tunis, Sfax, Sousse et Kairouan

Sfax



Kairouan



En 2013 :

- Renouvellement de l'accord de partenariat entre l'ARRU, l'ANRU et l'AFD en présence du ministre François Lamy
- Deux missions effectuées par la SEMERCLI (réseau ANRU) pour appuyer l'ARRU dans la conduite et l'évaluation des 4 projets pilotes



Une dynamique internationale

■ Exemple de coopération internationale : Mexique

L'ANRU a été sollicitée en 2012 par l'Ambassade de France au Mexique et par l'AFD pour prendre part à un **programme de coopération technique** associant partenaires français et mexicains, autour du thème du développement urbain et du logement



*Maisons individuelles groupées en périphérie des villes.
Des quartiers de plus de 10 000 unités d'habitation déconnectés des centres urbains, dépourvus de transports publics, rencontrant des problèmes de gestion urbaine et de sécurité.*

En 2013 : accueil d'une délégation mexicaine à l'ANRU et visite du quartier Noyer Renard à Athis-Mons



Une dynamique internationale

- **En 2014**
 - **Tunisie** : mission auprès de l'ARRU pour un appui à la préfiguration d'un programme national de requalification des médinas
 - **Mexique** : poursuite des échanges avec INFONAVIT pour un appui à la mise en œuvre d'un programme national appliqué à leur contexte
 - **Adhésion de l'ANRU à « VIVAPOLIS »**, marque qui fédère les acteurs français publics et privés qui veulent promouvoir à l'international un développement urbain durable
 - **Grâce aux évolutions inscrites dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, l'ANRU, notamment aux côtés de l'AFD, pourra contribuer à promouvoir l'expertise française à l'international en matière de renouvellement urbain**



Chiffres clés (janvier 2014)

- **Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)**
 - 10 ans d' action
 - **Finaliser les engagements d' ici fin 2015**
 - 490 quartiers
 - 12 milliards d' euros de subventions, **dont 6 milliards déjà versés (la moitié du PNRU)**
 - **Plus d' 1 milliard d' euros versé en 2013**
 - 45 milliards d' euros d' investissements
 - 100 quartiers déjà achevés



Éléments clés (janvier 2014)

▪ Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

- Adoption de la Loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée dans les prochaines semaines
- Concentration des moyens sur les quartiers présentant les dysfonctionnement urbains les plus importants
- 5 milliards d'euros de dotation pour l'ANRU, effet levier attendu : 20 milliards d'euros d'investissements



Chiffres clés (janvier 2014)

Programme des Quartiers Anciens Dégradés : une montée en puissance 3 ans après le choix des sites

- 380 millions d'euros de subventions, dont 150 millions attribués par l'ANRU
- La totalité des conventions est signée
- 25 centres anciens réhabilités d'ici 2016 – 2018
- 1,5 milliard d'euros de travaux au total

PNRQAD	Montant de subventions ANRU engagées	Montant de subventions ANRU payées
2011	1 270 000 €	190 530 €
2012	13 477 000 €	917 114 €
2013	17 572 261 €	7 270 405 €
Cumulé au 31/12/13	32 319 261 €	8 378 048 €



Chiffres clés (janvier 2014)

- **« Investissements d’Avenir »** : un programme de 500 millions d’euros
 - **Les Internats de la Réussite**
 - 400 millions d’euros engagés, dont 130 déjà versés
 - Plus de 100 projets validés
 - **La Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)**
 - Appel à projets permanent lancé en 2011 pour 4 ans
 - 25 projets d’ores et déjà retenus
 - 100 millions d’euros de crédits
 - 40 millions disponibles pour financer de nouveaux projets